PEAUGRES

BULLETIN MUNICIPAL

MAI 1993

N° 10

CITROËN
DRISAR Automobiles SA
Concessionnaire
132 RN 7 - 38150 Salaise-sur-Sanne
Tél. 74.86.04.20 - Fax 74.86.30.45

Eurocasion

citer
de la voiture au camion

Boulanger - Pâtissier
René GAGNAIRE
PEAUGRES (Ardèche)
Téléphone 75 34 82 72
Alimentation - Bar

BAUDY - TRAYNARD - SASSOLAS
SASSOLAS G.
PEAUGRES
Tél. 75.67.31.61
MAÇONNERIE - CHARPENTE
Restauration Villas - Piscines

CHATAIGNER JEAN-LOUIS
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
DÉPANNAGE
07340 PEAUGRES ✆ 75.34.83.22

DISTRIBUTION
PRODUITS DIÉTÉTIQUES
EURONAT-DISTRIBUTION
Z.A. LA BOISSONNETTE
07340 PEAUGRES
Tél. : **75 34 83 41 / 75 67 30 15**
Fax : **75 67 30 24**
PRIMEAL

Sellerie
Gilbert GRAND
Fabrication et réparation
de tous articles cuir et toile
«La Mûre»
07340 PEAUGRES
Tél. 75 34 86 12

GUERRY DENIS
PARCS ET JARDINS
TERRASSEMENT
MINI-PELLE
MINI-CHARGEUR
"Ruisseau du Moulin" - 07340 PEAUGRES
☎ **75.34.86.19**

AU MICADO
PEAUGRES TABAC PRESSE
TABAC - PRESSE
— Cadeaux-souvenirs
— Dépôt pressing
— Articles de pêche
— Photos
Tél. 75 34 84 11
RICHARD Roland

MAURICE BONNET
TRAVAUX DE
RESTAURATION
MAÇONNERIE
COUVERTURE
07340 PEAUGRES - Tél. 75 34 80 08

SOMMAIRE

EDITORIAL	Page 3
MUNICIPALITÉ	Page 4 - 7
INFOS	Page 8 - 9
ETAT CIVIL	Page 11
SCOLAIRE	Page 12
VIE LOCALE	Page 13 - 17

Classes 1994-1995
Les Classes en 2
Le Comité des Fêtes
Calendrier des manifestations 93
Action Catholique des enfants
Repas du 3ème Age
M.R.J.C.
Les Années en trois

DOSSIER	Page 18 - 19

Remembrement
Réorganisation foncière

SPORTS - LOISIRS CULTURE	Page 20 - 25

La Peaugrette
F.C.-St Cyr-Félines-Peaugres
Gymnastique volontaire
Judo Club
Tennis Club
Association de Chasse
Peaugres Art et Culture
Théâtre des Baladins
Bibliothèque communale

VIE ASSOCIATIVE	Page 27

Ass. des Parents d'élèves
Club de l'amitié

VIE PRATIQUE	Page 28-29
PORTRAIT	Page 30

Rencontre avec Bruno SALLÉE

Bulletin d'informations municipales de Peaugres N° 10 - Mai 1993

Direction Publication :
Mairie de Peaugres

Photo couverture :
Atelier Photo - M. NOMBRET

Conception
CALLIPRO SARL
BP 44 - 38150 Roussillon
Tél. 74 84 40 33

Environnement local

Ordures ménagères, assainissement, vieilles carcasses, décharge publique, pollution, etc..., tous ces mots qui, reviennent sans cesse dans la bouche de certains hommes politiques, souvent parce que c'est la mode, ont depuis longtemps un sens dans notre commune.

En effet, depuis 1978, le réseau d'égouts est en cours de réalisation. Ça ne va pas vite, diront certains, mais les sommes investies sont si importantes, que l'on ne peut pas tout faire d'un coup. Mais, par tranches successives, nous sommes arrivés à traiter plus de 650 habitants (fin 93), avec un réseau de plus de 13 kms.

Nous faisons notre possible pour améliorer le ramassage des ordures ménagères et faire en sorte qu'il n'y ait plus de sacs crevés sur le bord des routes. Les conteneurs placés en différents points de notre village sont là pour éviter ce genre d'inconvénients, tout en facilitant le ramassage. Il importe toutefois de les conserver en bon état, car les frais d'entretien sont entièrement à la charge de la commune.

L'action en faveur de l'amélioration de l'environnement nous a amené à faire enlever 23 vieilles carcasses de voiture. Si le besoin s'en faisait à nouveau sentir, nous pourrions lancer une nouvelle opération. Il est demandé à chacun, pour rendre notre village plus accueillant, de veiller à ne pas laisser en évidence des matériels délabrés qui nuisent à l'esthétique et n'ont plus d'utilité.

Certains d'entre vous se sont plaints de la fermeture de la carrière qui servait de décharge, avec la tolérance des propriétaires. Cette décision de la Préfecture a été motivée par le fait que cet endroit recevait, de la part de nombreuses personnes, des déchets qui n'étaient plus du remblai comme prévu, mais bien des ordures ménagères, ce qui amenait des nuisances pour les voisins.

De plus en plus, prendre soin de l'environnement va coûter cher aux communes qui devront, de toute façon, répercuter ces coûts aux contribuables sous forme de taxe aux utilisateurs. Il en va ainsi actuellement de l'assainissement et de l'enlèvement des ordures, mais dans quelques années, il faudra nous organiser pour faire une collecte sélective et trier nos déchets. Déjà PEAUGRES y a pensé avec le verre et le ramassage des "monstres".

Faisons tous un effort pour que notre village reste propre et accueillant et pour cela participons à son fleurissement.

La Commission Information.

Budget 1993 voté le 12 avril 1993

SECTION DE FONCTIONNEMENT

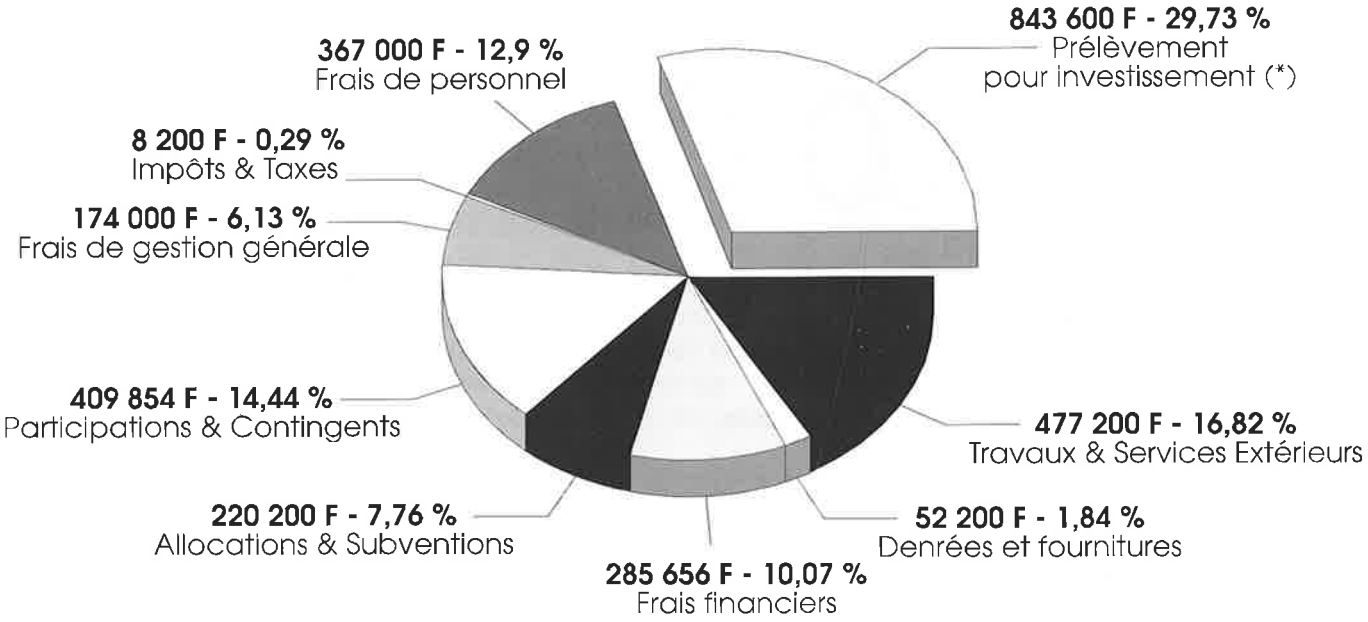

Total dépenses : 2.837.910 F (*)

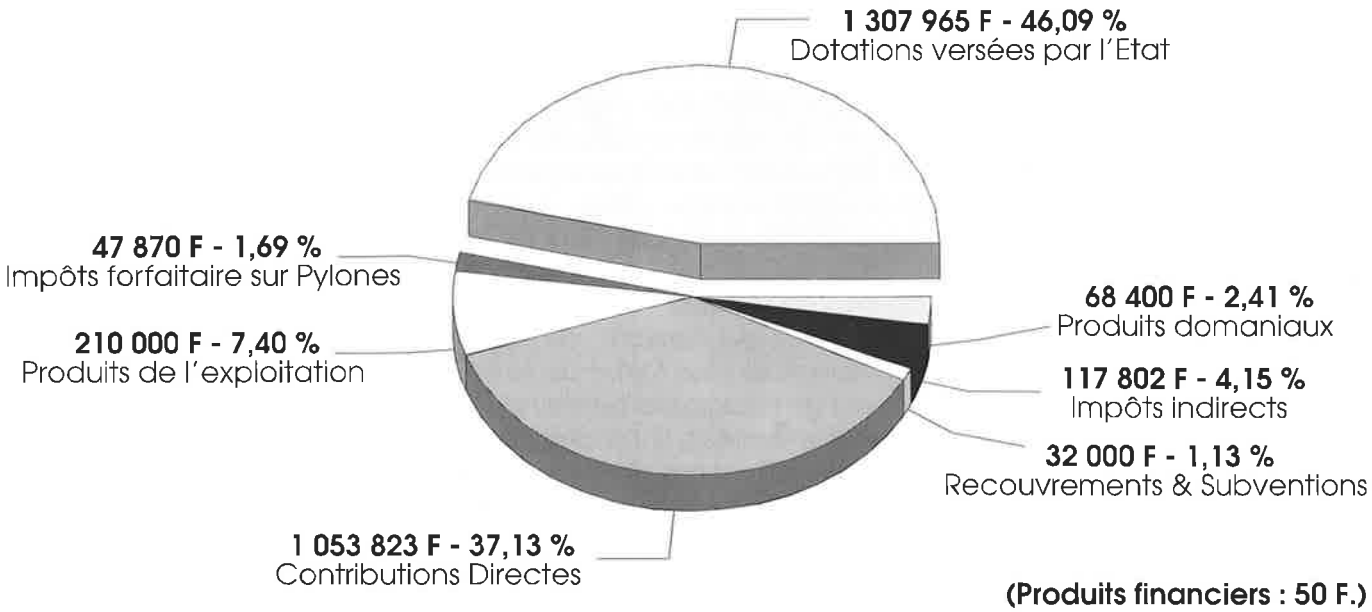

(Produits financiers : 50 F.)

Total recettes : 2.837.910 F (*)

(*) Hors report de 1992

Budget 1993

SECTION D'INVESTISSEMENT

Remboursement Emprunts Communaux	195.409
Remboursement Dette Syndicale	30.946
Achat de terrain	122.200
Travaux vestiaire Maison du Temps Libre	58.000
Travaux de Voirie	638.013
Travaux d'Assainissement (**)	915.000
Electrification Tennis (*)	111.100
Eclairage Public	130.000
Goudronnage d'une place publique	185.000
Construction de trottoirs	170.000
Total Dépenses	**2.555.668**

Excédent de fonctionnement	843.600
Reports de 1992	723.572
Fonds de compensation TVA	132.276
Remboursement de TVA	143.500
Taxe Locale d'Equipement	79.000
Participation du Club de Tennis à l'éclairage (*)	46.810
Droits de Branchement égouts	100.000
Subventions :	
- pour vestiaires (*)	45.170
- pour Eclairage Public	61.740
- pour Voirie	100.000
- pour Assainissement (*)	280.000
Total recettes	**2.555.668**

(*) Opérations de 1992 devant trouver leur issue en 1993.
(**) Solde de 1992 payé en 1993.

COMPARATIF DES PRODUITS DES TAXES

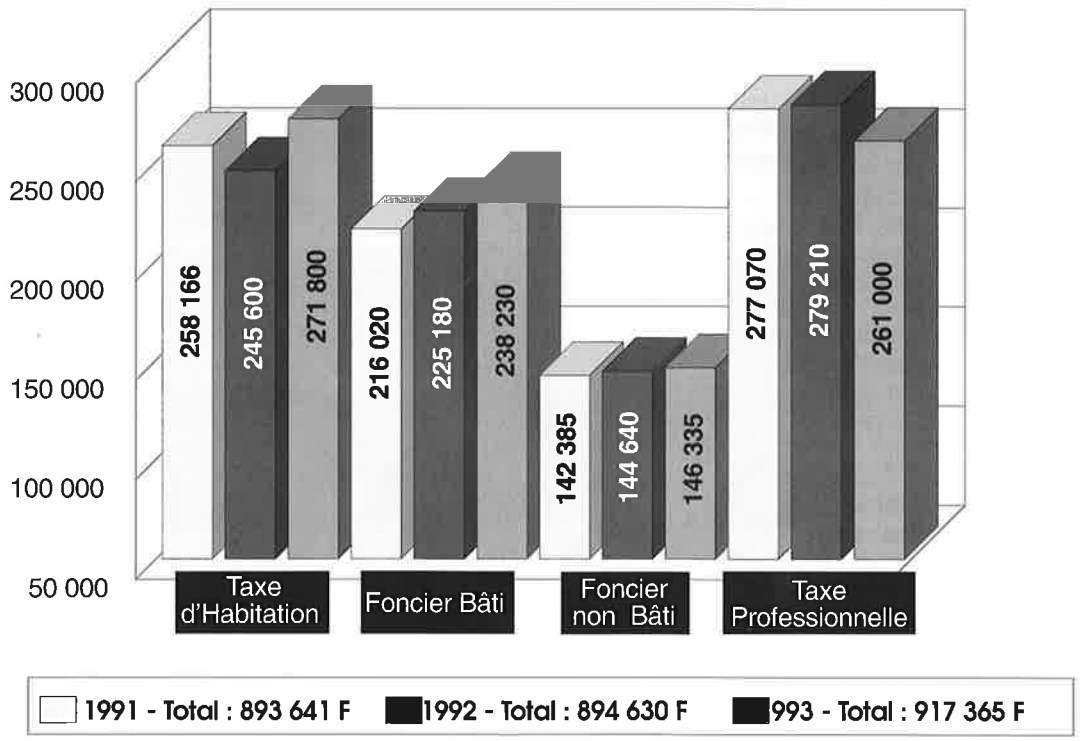

C.A.T.E.

(Contrats d'Aménagement du Temps de l'Enfant)

Voilà bientôt 4 ans que les CATE, héritiers des contrats bleus, ont vu le jour. Ce sont des contrats qui valident un projet éducatif global au niveau de l'Education Nationale et de la commune.

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (D.D.J.S.) pilote toute l'opération en liaison avec l'Inspection Académique.

Les objectifs sont les suivants :

- Le réaménagement du rythme quotidien de l'enfant pour un meilleur épanouissement et une meilleure réussite de l'enfant.
- L'aménagement des lieux de détente et de repos.
- La découverte la plus large possible des pratiques corporelles, sportives et socio-culturelles pendant et après l'école (temps scolaire et péri-scolaire).
- La coordination des partenaires autour d'un projet éducatif articulé avec le projet d'école.

A Peaugres, où les CATE ont été mis en place lors de l'année scolaire 91/92, le groupe de travail, dans lequel la commune joue un rôle de coordinateur en sa qualité de signataire du contrat passé avec l'Etat, est également composé de Mlle Annick Fanget, Conseiller d'animation sportive Jeunesse et Sports, des directeurs d'école, des représentants des parents d'élèves et des présidents d'associations.

La commune met à sa disposition ses équipements pour la réalisation des activités prévues. Le principe est la gratuité pour les familles, le financement étant assuré par l'état, la commune et les conseils généraux ou régionaux.

Pendant le temps scolaire, les ateliers d'activités sont pilotés et coordonnés par un instituteur et un animateur. Hors temps scolaire, les enfants volontaires sont encadrés par des structures associatives ou municipales.

Au cours de l'année scolaire 1992/1993, les enfants des écoles de Peaugres bénéficieront des activités suivantes :

Temps scolaire :
- *1er trimestre* : Judo pour classes CM_1 et CM_2.
- *2ème trimestre* : Expression corporelle pour classes CP et CE_1. Peinture pour classes CM_1, CM_2 et CE_2.

Hors temps scolaire :
- *2ème trimestre* : Judo
- *3ème trimestre* : Peinture

La commune de Peaugres s'est d'ores et déjà engagée auprès de Jeunesse et Sports à conclure à nouveau un tel contrat pour l'année scolaire 93/94.

Le coordinateur local,
Christian CROS.

Fiscalité locale

Une nouvelle fois, le conseil municipal a reconduit à l'unanimité les taux d'imposition, qu'envient de nombreux résidents d'autres communes.

Pour vous permettre toutes comparaisons, nous vous communiquons les taux qui figureront sur votre prochaine feuille d'impôt, pour la rubrique "commune" :

Taxe d'habitation :	**5 %**
Foncier bâti :	**9 %**
Foncier non bâti :	**56,50 %**
Taxe professionnelle :	**7,50 %**

dernière minute

Une opération "enlèvement de carcasses de voiture" aura lieu prochainement sur la commune.

Si vous en avez, faites-vous connaître dès à présent à la mairie pour profiter de ce service exceptionnellement gratuit.

CISE

Entreprise de Travaux Publics et Privés

Pose de Canalisation pour le transport de tous fluides
Exploitation et entretien de services publics : Eau et Assainissement
Exploitation de station d'épuration

AGENCE RÉGIONALE
LA ROCHETTE - 07300 ST-JEAN-DE-MUZOLS
Tél. 75.08.12.43

ANNICK
Coiffure mixte
Peaugres **Tél. 75 34 87 86**

Heures d'ouverture :
du mardi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
Le samedi : journée continue

Les principaux Travaux

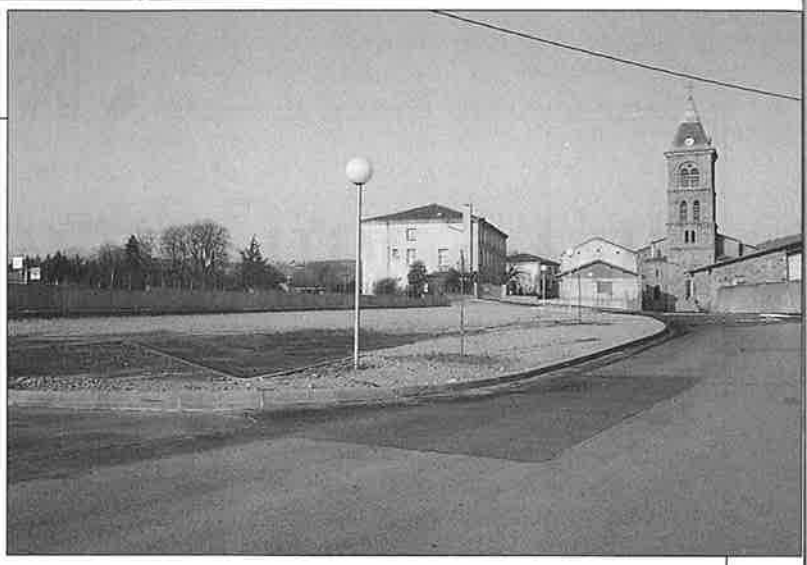

Nouvelle place

Depuis un an, divers travaux ont été engagés.

Entrée Sud.

• Le **déplacement du débouché du chemin de Peyre-Lièvre**, sur le C.D. 242A apporte une meilleure visibilité aux automobilistes des deux voies d'où une sécurité accrue.

• **L'entrée sud du village a changé d'allure :**

- Un coquet mur de soutènement en pierre, agrémenté de bancs, retient la terre du stade. La même butte a reçu des plantations, qui, nul doute, donneront un aspect accueillant à notre Village.

Débouché de Peyre-Lièvre.

- Des trottoirs, maintenant revêtus de bitume, permettent aux piétons d'aller du Centre-Village au stade et à la Maison du Temps Libre en toute sécurité.

• Une **place publique**, toute nouvelle, d'une capacité de 50 places a été entièrement créée, entre l'Eglise et la déviation.
Le goudronnage et le traçage des cases sont prévus pour mai.

Assainissement La Besse

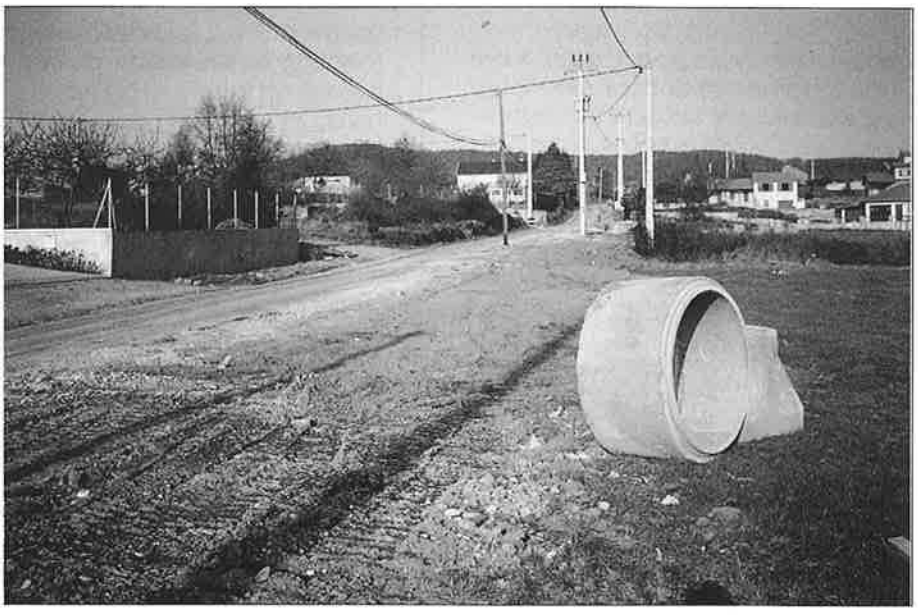

• Pour la **collecte des égouts**, 130 mètres de tuyaux ont été posés dans le hameau de la Besse. De plus, un réseau de 1500 mètres vient d'être réalisé entre le Village et La Besse en passant par Les Varennes. Trente maisons environ pourront s'y raccorder.

• Les **vestiaires au sous-sol de la Maison du Temps Libre** ainsi que l'aménagement de **sanitaires à l'école publique** ont pu être terminés dans les délais, à la satisfaction des utilisateurs.

• Chacun a pu observer, de nuit, qu'une deuxième tranche de réfection de l'**éclairage de la rue Principale**, permet d'avoir maintenant une lumière "orangée" beaucoup plus efficace.

• Des travaux de prolongement de l'**éclairage jusqu'au carrefour Sud de la R.N. 82** sont engagés sur cet exercice, ainsi que l'**éclairage du stade** souhaité par le Club de Football pour ses entraînements, principalement en période hivernale.

Assainissement, voirie, investissements publics demeurent parmi les préoccupations de l'Equipe Municipale.

Notre Village fleuri

Depuis plusieurs années, votre commune ne manque pas, dès le printemps venu, de faire un effort important pour le fleurissement afin de rendre votre cadre de vie plus agréable.

Cette année, l'amélioration de votre environnement a débuté par l'aménagement de l'entrée sud du village, qui se poursuivra par quelques plantations.

Nous souhaitons que chacun s'évertue à fleurir sa maison, ses abords, une fenêtre, un balcon, afin que notre village et nos quartiers soient encore plus accueillants.

Nous encourageons les initiatives personnelles à travers le concours des Maisons Fleuries organisé par le Comité Départemental pour le Fleurissement avec le Conseil Général de l'Ardèche.
Il vous suffira, dès le mois de juin, de vous inscrire en mairie et un conseiller municipal passera chez vous mettre sous objectif votre cadre fleuri.

Vous pourrez concourir dans les catégories suivantes :
- Maison avec jardin visible de la rue.
- Décor floral sur la voie publique.
- Balcons ou terrasses.
- Fenêtres ou murs.

Alors, si vous voulez bien participer, peut-être verrons-nous apparaître de nombreux Peaugrois au palmarès départemental !

"Fable de la fontaine ..."

Dans notre village, les jours s'écoulent tranquillement, bercés par le ruissellement immuable de la fontaine de la place de l'église. Et que croyez-vous qu'il arriva cette année 1992 ? Eh bien, par un beau matin, comme on en voit dans les livres de Pagnol, l'eau s'arrêta.

Le conseil municipal en grand émoi tint réunion. Cette eau qui ne coulait plus faisait bouillir les esprits. Les idées jaillirent : il faut brancher l'eau de la ville, pensait l'un ; mettre une pompe en circuit fermé, pensait l'autre ; et si on faisait une procession... Aucune solution ne convint et tous se résignèrent devant ce robinet bien capricieux, et déjà trop silencieux.

Les jours qui suivirent furent l'objet d'une étrange activité. Monsieur le Maire, aidé de quelques agriculteurs, s'affaira dans d'innombrables allers et retours entre la fontaine et la plaine d'Artruc. Le soir, de mystérieux conciliabules les réunissaient autour du bac vide et assoiffé.

Comme vous le devinez, l'eau de la fontaine ne put résister à l'appel de ces quelques hommes et, en brave clepsydre elle remplit sa tâche comme autrefois.

Ne me demandez pas ce qu'ils ont fait, ni comment ils l'ont fait : c'est leur secret...

VOTRE BOULANGER VEILLE A LA QUALITÉ

Artisan Boulanger Pâtissier

BRIAS

Rue principale - 07340 PEAUGRES

Tél. 75 34 83 26

Ouvert tous les jours • Fermeture le mercredi

COMMUNIQUE DE LA CAF

Du nouveau :

Extension de l'Allocation Logement

Depuis le 1er janvier 1993, toute personne (ou ménage) disposant de revenus modestes (1), quel que soit son âge, sa situation familiale ou professionnelle, peut prétendre à l'Allocation de Logement Social.

Sont plus particulièrement concernés : les étudiants, les jeunes travailleurs de plus de 25 ans, les personnes âgées entre 60 et 65 ans, les chômeurs quelle que soit la nature de leur indemnisation.

Pour bénéficier de cette aide, il faut : payer un loyer ou rembourser un prêt pour une résidence principale (maison individuelle, appartement, résidence universitaire, meublé, logement-foyer, etc...).

Le montant de l'aide est fonction des revenus, de la taille de la famille et du montant du loyer ou des remboursements de prêt.
La demande d'Allocation Logement doit être formulée auprès de votre Caisse d'Allocations Familiales.

(1) Revenus nets imposables 1991 inférieurs à 50.500 F pour une personne seule et à 61.500 F pour deux personnes.

◆

INSTALLATION SUR LA ZONE D'ACTIVITES DE BOISSONNETTE

Depuis juillet dernier, la société **AD HOME** a pris possession de ses locaux industriels et bureaux tout neufs. Dirigée par MM. VIVIANT et JARDINIER, cette entreprise crée, développe, assemble et commercialise des automatismes pour la fermeture de volets battants, modèle breveté, et la fermeture de petits portails.

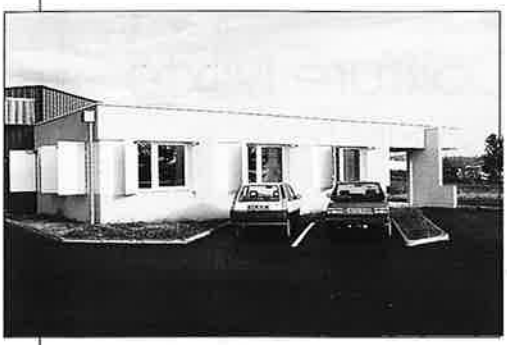

Le but avoué est de devenir le n° 1 de la motorisation de volets battants en France et en Europe.

Nous ne pouvons que souhaiter la réalisation de ces objectifs ambitieux. Une affaire à suivre.

D.P.I. : UNE NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE.

Depuis mai 1992, la société **D.P.I.** est installée dans les locaux laissés libres par AD HOME, au 1er étage de la Mairie.

Cette implantation n'est que provisoire car M. RIVAL, son créateur qui vient de la région d'Oyonnax, envisage de construire, dès que possible, des locaux adaptés sur la zone de la Boissonnette.

D.P.I (Développement de Produits Industriels) est une société orientée sur la conception et la réalisation de pièces moulées (essentiellement plastique, mais aussi fonderie).
Elle intervient au niveau de l'étude de la pièce, étudie et fait réaliser le moule, suit la réalisation des préséries. De plus, elle est chargée de distribuer les logiciels informatiques qu'elle utilise pour ses travaux d'étude (C.A.O. et D.A.O. : Conception et Dessin Assisté par Ordinateur).

Nous souhaitons la bienvenue à cette cellule forte déjà de 2 salariés, et que l'on espère voir grandir rapidement.

RESTAURATION - TRAITEUR *"La Toque Friande"*

Depuis le mois de février, s'est ouvert à Montanet un espace "Restauration-Traiteur".
La "**Toque Friande**", c'est une salle privée de 500 m² modulable de 20 à 400 convives, et destinée aussi bien aux repas qu'aux meetings, conférences, expositions, etc... et à toutes réceptions privées ou professionnelles.
La "Toque Friande", c'est aussi un parc magnifique où les enfants peuvent profiter pleinement et en toute sécurité d'un cadre exceptionnel de verdure.
Monsieur et Madame TRACOULAT se proposent d'accueillir également tous les jours, excepté le samedi, les cars de visiteurs amoureux de notre belle Ardèche.

Attention ! Il faut réserver : tél. 75 67 33 40

LA CHÈVRERIE DE PATRICK BOUDIN

Qu'elle était jolie la petite chèvre de M. Seguin ! et qu'elles sont jolies celles de Patrick Boudin !
Dans un local de 220 m² flambant neuf pouvant accueillir jusqu'à 50 de ces ruminants, 32 font le bonheur de leur maître. 120 litres de lait environ sont tirés chaque jour. Patrice assure lui-même la transformation en fromages qu'il pourra vous livrer, si vous le désirez, à domicile.

Et, en prime, il vous offrira son sourire !
Son téléphone peut vous être utile : 75.34.88.23

LE GRAND MÉCHANT "LOOK" *Béatrice Badel*

Le grand méchant "Look" vous attend chez Béatrice Badel.
D'un garage sombre et poussiéreux, elle a su créer un salon moderne et lumineux.

Gageons qu'elle saura manier peignes et bigoudis avec autant de talent que Bébert la truelle.
C'est dans la grande rue, ça s'appelle "**Créa'tifs**" et nous lui souhaitons bonne réussite.

CHER CONTENEUR,

Je te promets :

de te donner, chaque semaine, de beaux sacs pleins mais solides,

de ne pas te déplacer pour mon plaisir,

de te relever quand tu auras eu la malchance de chuter,

de te tenir le couvercle fermé pour ne pas incommoder le voisinage,

*de te confier des cartons **pliés** pour laisser du disponible,*

de te laisser tout simplement faire ton travail de conteneur réservé à mes ordures ménagères.

BALAYAGE - ASPIRATION
VIDANGES - CURAGE - DÉBOUCHAGE ÉGOÛTS

LACOUR Jacky

Chemin des Falcons
07100 ANNONAY
Téléphone : 75 32 11 62 - Fax : 75 67 04 25

ENTREPRISES
COLLECTIVITÉS
PARTICULIERS

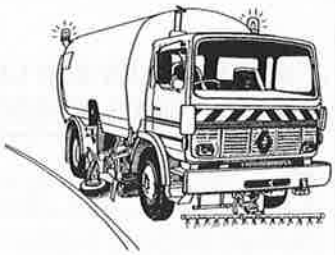

DYNAMIC AUTO-ÉCOLE

Préparation à la conduite accompagnée à 16 ans

AUTO-MOTO

4, rue Sadi-Carnot - 07100 ANNONAY - Tél. 75 33 08 17

Crea'tifs

Coiffure Mixte
Badel Béatrice

Rue Principale
07340 Peaugres
Tél. : 75 67 34 22

AGrange

Chauffage central
Rénovation du chauffage électrique
Plomberie - Zinguerie - Sanitaire
Adoucisseur d'eau

La Croix Blanche - 07340 FELINES
Tél. 75 34 83 47
Fax 75 67 31 96

Robert PAQUET Assurances GROUPAMA
"Les Peupliers" - DAVÉZIEUX - Tél. 75 33 30 38
ENTREPRISE RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES

GARAGE GUICHARD

SARL

07340 PEAUGRES

Tél. 75.34.81.47
Fax 75.67.32.06

SANTANA
LICENCE SUZUKI

MENUISERIE GARNIER J.P.

Le Chatelet - 07340 FELINES
Tél. : 75 34 83 45 - Fax : 75 34 87 94

COLAS

TRAVAUX ROUTIERS
SOLS SPORTIFS
ET INDUSTRIELS
USINE D'ÉMULSION
DE BITHUME
ET BITUMES FLUXES

POSTES D'ENROBAGE
A CHAUD ET A FROID

La route avance

87 à 103, av. des Auréats - B.P. 1444
26014 VALENCE Cédex
Télécopie : 75 40 19 25
TÉL. : 75 44 36 57

Z.I. Le Lac - B.P. 427
07004 PRIVAS Cédex
Télécopie : 75 64 82 09
TÉL. : 75 64 72 88

Je veux un placement sûr...
ma banque me conseille !

Crédit Mutuel

une banque à qui parler

20, avenue de l'Europe - 07100 ANNONAY
Tél. 75 33 31 45

ETAT CIVIL

Année 1992

21 NAISSANCES :

AGUILERA Gaëlle ..... 14 juillet
AMBS Marvin ..... 13 décembre
ANDREA Caroline ..... 29 mai
AUDRAS Sixtine ..... 1er février
BARD Rémy ..... 9 mai
BEAL Romain ..... 18 septembre
BUFFAT Rémy ..... 4 juin
CLEMENT Mary-Lieta ..... 16 juillet
DEVISE Sarah ..... 4 février
GAGNAIRE Yoan ..... 5 août
GARNIER Quentin ..... 13 avril
GIRAUD Tanguy ..... 12 août
GUILLON Maëva ..... 2 juin
GUION Coralie ..... 22 septembre
HOUPERT Corentin ..... 13 avril
MATHEVET Faustine ..... 9 mars
MULOT Laetitia ..... 4 février
NAGENRAUFT Eddy ..... 2 juin
PERREOL Clémence ..... 25 mars
ROUJOL Tiffany ..... 23 décembre
VIVIER Juline ..... 11 août

2 MARIAGES :

ALLEON Jean-Luc et GRENOUILLAT Dominique .... 8 août

GRAY Norbert et MONTET Damienne ..... 10 octobre

9 DÉCÈS :

BOISSONNET Georgette ..... 15 juillet
BOUDIN Suzanne ..... 21 décembre
BRIAS Robert ..... 20 avril
BROUTY Yvette ..... 11 juin
GRAIL Joseph ..... 20 septembre
MORARD-CHATAGNER Blanche ..... 9 juin
OGIER Michel ..... 26 décembre
PONCET Charles ..... 20 juin
REYNAUD Régis ..... 29 mars

Deux mamans peaugroises à l'honneur

En ce jour de la fête des mères de 1992, M. Louis GARNIER, Maire, et une partie du conseil municipal, accueillaient Mme FANGET (5 enfants) et Mme RANDON (4 enfants) pour leur remettre la médaille de la famille française.

M. JURDIC, adjoint et membre du C.C.A.S., soulignait tout leur mérite et rappelait tout le dévouement qu'elles apportent, en plus de leurs obligations familiales, dans diverses associations de la commune.

C'est autour du verre de l'amitié que chacun a pu les féliciter pour cette distinction Ô combien méritée.

Pressing du Vivarais
Maryse FRANC

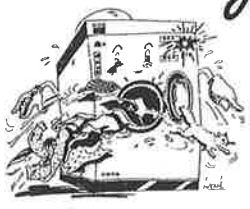

SERVICE SOIGNÉ
BLANCHISSERIE
CUIRS - DAIM - TAPIS
STOPPAGE - PETITE COUTURE
LOCATION ASPIRO-LAVEUR
DÉPÔT CORDONNERIE

fermé le lundi

Rue Ste-Marguerite - 07430 DAVÉZIEUX - **Tél. 75 67 69 74**

FIOUL DOMESTIQUE
GRAINETERIE — QUINCAILLERIE
PRODUITS AGRICOLES
BERT - CHAPUY
07340 SERRIÈRES — TÉL. 75 34 02 42

Ecole publique

de Peaugres

Les élèves de l'école publique rentrent à peine d'une classe de découverte (du 22 au 27 mars 93). Ils sont partis avec trois autres classes uniques (Cheminas, Sécheras, Champagne). En tout, 57 élèves de 5 à 11 ans.

Tout ce petit monde est parti en direction de l'Aveyron (Villefranche de Rouergue) où ils ont pu pratiquer diverses activités (escalade, tir à l'arc, boxe française, crosse québécoise, découverte des arbres, musique...) et, en même temps, visiter des sites moyenâgeux, concrétisant un travail de classe.
Les enfants et les instituteurs sont revenus très contents de leur séjour. Nous essayerons de faire aussi bien l'année prochaine !

Cette classe a pu avoir lieu à l'aide des différentes subventions (prix total pour 17 élèves : 18.360 F.) :

- le Conseil Général : 5.810 F.
- les parents : 5.100 F.
- le sou des écoles : 4.900 F.
- la mairie : 2.550 F.

Cependant, la vie des petits écoliers de Peaugres a été très active depuis le début de l'année.

- Tout d'abord, un projet F.A.I. (Fond d'Aide à l'Innovation) a été déposé par l'école et retenu par l'inspection. Ce qui nous a permis l'installation d'une bibliothèque en renouvelant le fonds de livres (il ne nous manque plus que des étagères !).
- Le premier trimestre, les enfants se sont plongés dans l'époque romaine ; il en est ressorti une très jolie exposition sur l'Antiquité, constituée de panneaux élaborés par les enfants et des objets d'époque prêtés par l'I.U.F.M. (Institut Universitaire de Formation des Maîtres).
- Le second trimestre, les enfants ont participé au concours de dessins organisé par la cafétéria Marest. Trois d'entre eux ont été sélectionnés parmi les 60 dessins retenus, sur 700.

Au même moment, les enfants se passionnaient pour le monde des abeilles. Les ruches et leurs habitants n'ont plus de secrets pour eux. Un livre a été construit par les élèves et envoyé pour le concours organisé par les magazines B.T.J. (Bibliothèque de Travail). Affaire à suivre...

Cette année, l'effectif de l'école publique est passé de 13 à 22 élèves et un certain nombre d'enfants attendent la rentrée pour venir l'augmenter.

L'école publique de Peaugres est prioritaire pour l'ouverture d'une classe maternelle à la rentrée de septembre 93. Actuellement, il y a 27 inscrits (de 2 à 11 ans) pour la rentrée de septembre. Pour que l'ouverture d'une classe ne soit plus qu'une éventualité, je vous invite à venir inscrire vos enfants de 2 à 10 ans dès maintenant.

Une permanence est assurée à l'école publique tous les lundis de 16h30 à 18h00.

BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à Mlle Isabelle BOUDRIOT, 24 ans, originaire d'Aix-en-Provence. Elle a pris sa fonction d'institutrice depuis septembre 1992 à l'école publique de Peaugres, qui compte actuellement 22 élèves. Elle repostule pour l'année 1993-1994.

Ecole Privée Mixte

Monsieur Pascal THORGUE, animateur de l'A.D.D.I.M. (Association Départementale pour la Diffusion et l'Initiation Musicale), dispense des cours de musique à l'Ecole Privée, au rythme d'une séance toutes les deux semaines.

Des cours d'anglais sont dispensés par Mme MANTELIN, en classes de Cours Elémentaires et Cours Moyens.
Ces cours sont pris partiellement en charge par la mairie. Qu'elle en soit vivement remerciée.

En l'année 1935-1936

De gauche à droite :

3ème rang debout : Juliette COSTE - Josette RICHARD - Renée REYMOND Marie-Louise TOURTON - Marie-Thérèse DUCHAMP - Jeanne GAGNAIRE - Julienne POLLY - Marthe SEIVE - Jeanne MOMBRUN.

2ème rang centre : Odette PARROT - Marie-Rose PERRIER - Denise CROS - Renée CHARDON - Augusta CLEMENT - Juliette COURBON - Marie-Louise COURBON - Odette RULLIERE - Yvonne DUCHAMP - Marie-Thérèse LINOSSIER - Odette CROS.

1er rang assis : Maguy GARNIER - Denise MEYRAND - Paulette MOMBRUN - Marie-Louise FRIGIERE - Pierrette FEASSON - Marie-Thérèse ROUX - Jeanne GUINOT - Marie-Thérèse GUINOT.

Classes 1994-1995

Les conscrits organisent la vogue le 30 avril, le 1er mai et le 2 mai.

Devant, au 1er rang en bas, de gauche à droite :
Chrystelle FABRE, Christèle ROTHE, Marie-Line TORRESIN, David BOUCHET, Aurélien CHAREYRE, Mickaël BRIAS.

Derrière, de gauche à droite :
Anne-Catherine GEX, Eric SASSOLAS, Jérôme CHAMARD, Patrick VEYRE, Christophe RANDON, Stéphane COMBE, Eric VANEL, Patrick BRONDEL, Fabrice ROUX.

Les Classes en 2

En 1992, ils ont eu 10 ans, 20 ans, 30 ans, 40 ans, 50 ans, 60 ans, 70 ans, 80 ans. Ils ont voulu tous ensemble célébrer leur anniversaire. cela s'est passé autour d'une bonne table au restaurant "La Blache" et ils se sont donnés rendez-vous dans 10 ans.
Cette année, place aux classes en 3 pour perpétuer la tradition.

Le Comité des Fêtes a 10 ans

Le saviez-vous ? Le Comité des Fêtes de Peaugres fêtera cette année son dixième anniversaire. Mis sur pied à l'automne 1983 par la commission municipale Sports et Loisirs, sous la houlette de Maurice Géry, un premier bureau était constitué.

Celui-ci comprenait Denis Mellot (Président), Maurice Géry, Muriel Garnier, Françoise Bouvier, Christian Cros et Jean-Marc Guion, ainsi que les présidents des diverses associations. Certains sont toujours sur la brèche aujourd'hui.

La 1ère manifestation organisée fut le fougot du 6 mars 1984, puis la fête au village le 27 mai 1984, avec comme attraction originale une course de cochons à brouette. L'année 1985 vit apparaître en plus un bal populaire et un feu d'artifice le 14 juillet.

Encore une idée originale le 25 mai 1986, avec des courses de baignoires sur herbe, et innovation en décembre avec les illuminations.

1987 sera le début des fêtes au village sur un thème historique. Le Moyen-Age en 1987, la Renaissance en 1988, la Révolution en 1989 et Napoléon en 1990, furent autant de spectacles hauts en couleur et autant de succès malgré une météo fidèlement capricieuse.

Concours de pétanque, réveillon, expositions, rôti de châtaignes et la Peaugrette firent également leur apparition durant cette période.

1991 fut une année de transition afin de mieux préparer le grand rendez-vous des 23 et 24 mai 1992, que vous avez encore tous en mémoire et qui reste dans les annales du Comité des Fêtes et des habitants de Peaugres. La "Fête des Vieux Métiers" remporta un succès inespéré grâce au travail acharné de toute une équipe aidée par toute une population qui a su parfaitement jouer le jeu. Que tous les participants soient ici, une fois de plus, remerciés pour leur contribution et nous comptons sur eux pour recommencer en 1994 quelque chose de grandiose.

Mais avant, rendez-vous le **samedi 12 juin prochain**, où l'on marquera le **10ème anniversaire du Comité des Fêtes**. Au programme, brève reconstitution des thèmes des fêtes au village de ces dix dernières années, feu d'artifice et bal pour clôturer.

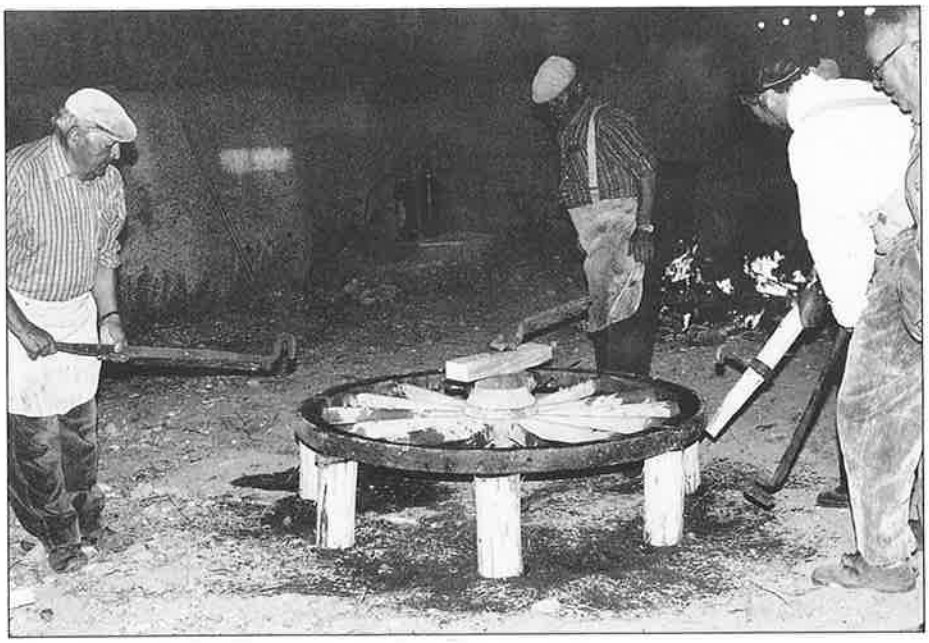

Composition du bureau :

Président	: Denis MELLOT
Vice-Présidents	: Louis COMBE Laurent BARBIN
Trésorier	: Christian CROS
Trésorier adjoint	: Régis ANDRE
Secrétaire	: Marie-Claude KIEFFER

Secrétaire adjointe : Emmanuelle MOTTE

Membres : Paulette BADEL, Jean-Claude BEULAYGUE, Jean-Paul CHARROIN, Jean-Louis CHATAIGNER, Jean-Luc CHOMEL, Laurent DANEYROLLE, Pierre FOUGIER, Nathalie GODARD, Luis GOMEZ, Christian GRANGE, Edouard GRANELL, Jacques PERRIER, Jacky RANDON, Yves RIVORY, Louis VEYRE.

Calendrier des Manifestations 1993

MOIS	JOURS	MANIFESTATIONS	ORGANISATION	LIEUX
JANVIER	Dimanche 3	Tournoi foot	Foot St Cyr/Félines/Peaugres	Charnas
	Dimanche 10	Sortie de ski	Activité Loisirs	
	Samedi 23	Soirée diaporama	Activité Loisirs	M.T.L.
	Samedi 30	Bal avec Chorus	Foot St Cyr/Félines/Peaugres	Terrain Sports
FEVRIER	Samedi 6	Bal avec Chorus	Foot St Cyr/Félines/Peaugres	Terrain Sports
	Samedi 13	Théâtre	Les Baladins	Salle St Jacques
	Dimanche 14	Théâtre	Les Baladins	Salle St Jacques
	Vendredi 19	Théâtre	Les Baladins	Salle St Jacques
	Samedi 20	Théâtre	Les Baladins	Salle St Jacques
	Samedi 20	Repas dansant	Judo Club	Salle Tracoulat
	Samedi 27	Fougot Carnaval	Comité des Fêtes	M.T.L.

Du 6 février au 7 mars : Tournoi interne homologué qualificatif pour l'AVENIR du TENNIS CLUB.
Les 14/21/28 mars, 4/18 avril : interclubs seniors Drôme Ardèche - Messieurs et Dames.

MARS	Dimanche 14	4ème salon	Art et Culture	M.T.L.
AVRIL	Dimanche 18	Randonnée familiale	Gymnastique	
MAI	1er week-end	Vogue	Conscrits	Terrain Sports

Du 25 juin au 4 juillet : 7ème tournoi des jeunes du TENNIS CLUB

JUIN	Vendredi 4	Bal en plein air	Judo Club	Terrain Sports
	Samedi 5	Bal en plein air	Judo Club	Terrain Sports
	Samedi 12	Fête école publique	Ecole publique	
	Samedi 19	10 ans du Comité des Fêtes	Comité des Fêtes	
	Dimanche 20	10 ans du Comité des Fêtes	Comité des Fêtes	
	Samedi 26	Fête école	Ecole privée	Ecole
	Samedi 26	Repas clôture de la saison	Judo Club	M.T.L.
JUILLET	Samedi 17	Pétanque	Comité des Fêtes	Terrain Sports
	Dimanche 25	Kermesse	Paroisse	Terrain Sports
SEPTEMBRE	Dimanche 19	Repas clôture de la saison	Tennis Club	

Les 11/12/18 et 19 septembre : Tournoi interne du Club de Tennis.
Les 26 septembre, 3/10/17/24 octobre : Coupe de l'Amitié - Compétition de Tennis.

NOVEMBRE	Jeudi 11	Semi marathon	Comité des Fêtes	Stade M.T.L.
DECEMBRE	Dimanche 5	Loto	Ecole privée	M.T.L.
	Vendredi 31	Réveillon	Comité des Fêtes	M.T.L.

M.T.L. : Maison du Temps Libre

Action Catholique des Enfants

L'A.C.E. existe à Peaugres depuis plus de 5 ans. Vous avez tous entendu parler des Clubs Perlins, Fripounet et Triolo.

Cette année, à Peaugres, deux clubs se rencontrent :

- Les Perlins :
  "Club des Dauphins Blancs".
  Responsable : A. GEX
- Les triolos :
  "Club des Mille et Une Idées".
  Les triolos se réunissent tous les samedis de 17h30 à 18h30.

Cette année, le grand événement est le rassemblement des Triolos (11 - 15 ans) à Paris. Aussi, nous avons fait des objets pour financer ce voyage.
Et puis, souvenez-vous, le 8 décembre dernier, nous avons vendu des bougies pour les Enfants de Bosnie.
Nous avons organisé un ramassage EMMAUS.
Nous préparons une pièce de théâtre et bien d'autres surprises.

Notre slogan : *"Nous ne sommes pas trop petits pour dire aux grands".*

Damien J., Laurent S., Sandrine C., Nadine J., Pauline S., Elisabeth S., Sébastien J., Odile S., Marie-Ange S., et Béatrice (Responsable)
Tél. 75.34.88.46

Changement de propriétaire

Repas 3ème Age

Encore plus nombreux que d'habitude, nos Aîné(e)s se sont retrouvé(e)s au restaurant le Bon Gîte, le dimanche 21 février 1993 pour apprécier le succulent repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale, subventionné par la municipalité.

Après l'évocation du souvenir de disparu(e)s, l'atmosphère a rapidement retrouvé sa convivialité, les "Nouveaux" s'étant parfaitement intégrés.
Chants, histoires, danses ont joyeusement meublé l'après-midi trop vite passé.

M.R.J.C.

Mouvement Rural des Jeunes Catholiques

Nous sommes un groupe d'une douzaine de jeunes de quatorze à dix-sept ans. Notre projet est de mettre en place un lieu de détente et de rencontre pour la jeunesse peaugroise.

Après dépouillement du sondage proposé auprès d'une centaine de jeunes, le résultat fut fort favorable avec une quarantaine de réponses.

A l'heure actuelle, nous engageons des démarches pour disposer d'un local.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Vincent CHATAIGNER
  au 75.34.83.22

ou

- Cédric BADEL
  au 75.34.84.27.

Petite page d'Histoire

"Les Années en Trois"

◆ ***1983 :***
Le 6 mars, élections municipales. Pour la première fois de son histoire, l'équipe municipale accueille deux femmes au sein de son conseil : Marie-Jo BADEL et Muriel GARNIER.

◆ ***1973 :***
Au recensement complémentaire de la population, le village de Peaugres comptait 664 habitants. Entre 1968 et 1973, on notait : 25 immeubles neufs achevés et 18 immeubles en construction.

◆ ***1963 :***
Importants dégâts occasionnés par le gel de l'hiver 1962/1963, ainsi que les orages et les inondations de l'été 1963.
Travaux de voirie considérables, en particulier aux hameaux de la Nohérie, de Praclos, de Bras et d'Artruc.

◆ ***1953 :***
Dans la délibération du 20 décembre, le conseil municipal donne son accord pour changer de place le monument aux morts qui était jusqu'à cette date près de la fontaine, au centre de la place. Celui-ci sera déplacé deux fois : d'abord contre le mur du presbytère, puis contre la façade de la Mairie, son emplacement actuel.
A la suite des élections municipales du 26 avril, Monsieur Jean BEAUVEIL est réélu Maire.

◆ ***1933 :***
Au début de l'année, la paroisse de Peaugres accueillait son nouveau curé, le Père VALLA, en remplacement du Père GLEZOLLE. Le Père VALLA assurera le service religieux à Peaugres pendant 14 ans.

◆ ***1903 :***
A la délibération du 1er mars, le conseil municipal donne son accord pour la location de l'immeuble LARZALLIER, qui servira d'école de filles.
A la suite des élections municipales du 17 mai, Monsieur Jean-Louis PERRIER est proclamé Maire le 28 mai en remplacement de Monsieur Henry de CANSON.

◆ ***1853 :***
Jean FELIX, Maître ébéniste de Saint Félicien, réalise la chaire de l'église de Peaugres. Elle était très belle, la montée des escaliers était ornée de huit médaillons sculptés dans le bois qui comportaient des inscriptions latines tirées de psaumes ou de l'écriture sainte. Sur la chaire elle-même, les quatre évangélistes avec leur nom. Lors de la restauration de l'église, au début des années 1970, elle fut démontée et transformée en autel.
Reconnaissance, en 1853, de l'Ordre des Sœurs du Sacré Cœur de Jésus.

◆ ***1843 :***
Monsieur Frédéric REY est élu Maire de Peaugres le 3 septembre, en remplacement de Claude BADEL de la BESSE.

◆ ***1813 :***
Le 31 mars, le Père Jean-Jacques COLLANGE s'installe à la cure de Peaugres. Il administra la paroisse pendant 16 ans.

◆ ***1793 :***
La terreur gronde sur l'ensemble du territoire national. Peaugres connaît aussi le contre-coup de ces déplorables événements. L'église et d'autres lieux de la commune sont souillés par les révolutionnaires.

◆ ***1773 :***
Date de la suppression de l'Ordre des Célestins à Colombier le Cardinal. Le titre de "Prieur de Peaugres" ne figure plus dans les registres paroissiaux.

◆ ***1763 :***
Le Père Jean-Marie CHALEAT, Vicaire de Peaugres depuis 1751, devient Curé de la paroisse, à la mort du Père GARNIER.

◆ ***1593 :***
L'ancien cadastre date de cette année? Il donne les noms de tous les propriétaires de Peaugres, en distinguant tous ceux qui avaient des maisons d'habitations à Peaugres, et ceux qui n'en avaient pas. On les appelait les forestiers. En 1593, les propriétaires étaient au nombre de 121, ce qui supposait autant de foyers. La population était de plus de 600 habitants.

◆ ***1363 :***
Les religieux Célestins arrivent à Colombier le Cardinal. Ils deviendront "Seigneurs spirituels" de Peaugres...

Guy SERAYET

MARBRERIE
GAY
POMPES FUNEBRES

Les fils de Louis GAY
9, rue de la croisette
07100 ANNONAY

Remembrement
Réorganisation foncière

RAPPEL DES PRINCIPALES ÉTAPES :

● **1983 :** Etude de faisabilité sur un projet d'irrigation (coût trop élevé compte tenu du morcellement des terrains).

● **1988 :** Réalisation d'une préétude d'aménagement foncier (analyse de la structure foncière et proposition sur le choix des modes d'aménagement).

● **1989 :** Présentation de la préétude. Création de la C.C.A.F. (Commission Communale d'Aménagement Foncier) par l'Arrêté Préfectoral du 7.12.1989.

● **Février 1990 :** Enquête Publique sur les périmètres des opérations d'aménagement foncier.

● **3 mars 1991 :** Arrêté Préfectoral ordonnant le remembrement et définissant le périmètre.

● **Avril 1991 :** C.C.A.F. : approbation du Classement des Sols.

● **Juin 1991 :** Enquête Publique portant sur le Classement des Sols.

● **3 octobre 1991 :** C.C.A.F. : examen des réclamations sur le Classement des Sols.

● **12 décembre 1991 :** S.C.C.A.F. (Sous-Commission Communale d'Aménagement Foncier), organisme officieux : présentation de l'avant-projet de remembrement.

● **Février 1992 :** Enquête Publique portant sur l'avant-projet.

● **2 avril 1992 :** S.C.C.A.F. : Etude des réclamations enregistrées durant l'enquête.

● **Novembre 1992 :** S.C.C.A.F. : Etude des travaux connexes.

● **14 décembre 1992 :** C.C.A.F. : Présentation du projet et programme des travaux.

● **1993 :** du 8 février au 10 mars : Enquête Publique sur le projet et le programme des travaux.

RÉORGANISATION FONCIÈRE :

La réorganisation foncière couvre une surface de 310 ha. A l'intérieur de cette zone, les propriétaires pourront échanger des parcelles.

REMEMBREMENT :

Le remembrement couvre une surface de 272 ha. A l'intérieur de cette zone, de nouvelles parcelles plus rectilignes et adaptées aux nouvelles méthodes de travail seront constituées.
La zone remembrée est située à l'est de la RN 82 au centre du plateau, là où le morcellement est le plus important et la valeur agricole la plus forte.

Le périmètre de remembrement, à partir de la Croix des Rameaux, longe le ruisseau de Crémieux, remonte à Picot, contourne Artruc par l'ouest, longe ensuite la commune de Bogy jusqu'au bois, puis, du château des Célestins, rejoint Posefoy par l'est des bois de Gurin. Les hameaux de La Chaux, Pigouret, Le Bois, Bras, Artruc sont exclus.
272 ha sont répartis entre 740 parcelles, leur surface moyenne est de l'ordre de 3.600 m^2, mais 70% d'entre elles ont une contenance inférieure à 3.000 m^2.

Il est dénombré 150 comptes de propriétaires dont :

- 70 comptes monoparcellaires (33 ha soit 12%).
- 80 comptes pluriparcellaires, 380 îlots (239 ha), soit une surface moyenne de l'îlot de 0 ha 60.

20 exploitants principaux utilisent 300 îlots (pour 215 ha d'une surface moyenne de 0 ha 70).

RÉSULTAT DES DIFFÉRENTES ENQUÊTES :

- *Enquête Publique portant sur le classement du 20 juin au 4 juillet 1991 :* 66 réclamations ont été enregistrées, dont 37 en relation au classement des sols.
- *Enquête publique portant sur l'avant-projet, du 12 au 28 février 1992 :* 36 réclamations ont été posées et elles développaient 39 points relatifs à la restructuration parcellaire et 15 points divers.

  Parmi les 39 points :
  - demandes de nouvelles attributions ou réattributions : 20
  - demandes de légère modification : 11
  - demandes de nouvelles dispositions de lots à l'intérieur de l'exploitation : 8

La S.C.C.A.F. s'est réunie les 16 mars et 2 avril 1992 afin d'étudier ces réclamations.

Les propositions relatives aux 39 points évoqués au-dessus peuvent se résumer ainsi :

- Réclamations satisfaites : 29
- Contre-propositions : 6
- Maintien de l'avant-projet : 4

CAMELIA FLEURS
Mlle VEYRE Sylvie
Composition Florale
(Deuil, Mariage, Naissance...)
Cadeaux
Transmission florale
Centre Commercial des Clots
07340 - Davézieux **Tél. 75 67 61 47**

MENUISERIE CHARPENTE
POSE DOUBLE VITRAGE
SURVITRAGE
COMBE Pierre
Gresseras — 07340 PEAUGRES
Tél. 75 34 88 46
Atelier : rue Robinson — 38550 SABLONS

Commune de Peaugres

ETAT ANCIEN
Les exploitations

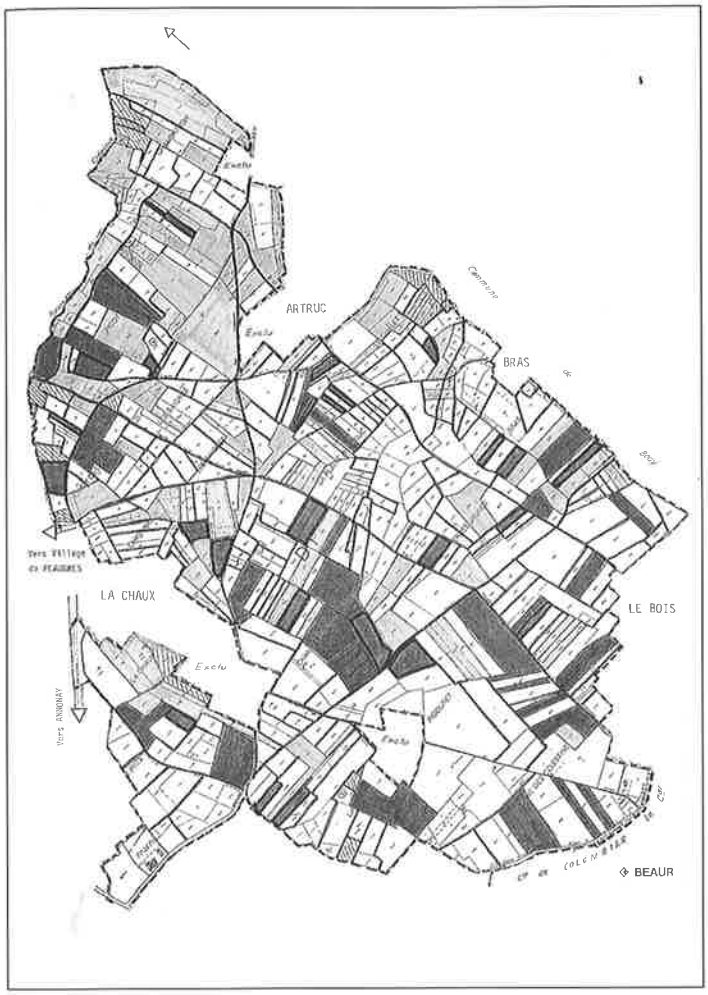

Commune de Peaugres

PROJET DE REMEMBREMENT
Les exploitations

Enquête Publique sur le projet et programme des travaux:

Les réclamations seront examinées au mois de mai 1993.

Etat comparatif		
	Avant	**Après**
Surface	272 ha	
Nombre de comptes	150 comptes	
Nombre îlots de propriété	448	235
Surface moyenne 1 îlot	0 ha 60	1 ha 15
Surface moyenne 1 îlot pour compte pluriparcellaire (80 comptes - 239 ha - soit 88% de la surface remembrée).	0 ha 63	1 ha 45
Nombre d'îlots d'exploitation	296	87
Surface moyenne 1 îlot d'exploitation	0 ha 70	2 ha 50
Chemin et servitudes	22 km	16 km (*)

(*) Tous les lots auront un accès direct à un chemin alors qu'avant les opérations, plus d'un tiers étaient enclavés.

La Peaugrette

3000 affichettes, 200 affiches, 410 enfants, 632 adultes, 2000 spectateurs, 30 kg de pain d'épices, 300 litres de thé et d'Isostar, la distribution de 400 goûters, de 400 bouteilles de vin, de 230 tee-shirts, de 600 bouteilles de Vichy St Yorre, 90 sponsors, 130 bénévoles, 50.000 F. de prix, une conférence, les Accrobranchés dans les arbres, l'école de cyclisme de Sarras, des parkings bondés, la foule dans tout le village.

Vous avez trouvé ! C'était la Peaugrette 92, le 11 novembre dernier. Les chiffres sont significatifs du succès de cette 3ème édition. Cela prouve qu'à Peaugres on sait se rassembler (Comité de Fêtes, associations, parents d'élèves et autres bénévoles) et se serrer les coudes pour organiser quelque chose de grandiose dont la presse régionale a fait l'éloge.

Ce succès grandissant inquiète quelque peu les organisateurs, mais ils feront face. Combien seront-ils de concurrents pour la 4ème édition, jeudi 11 novembre 1993 ? La barre des mille participants sera sans doute encore dépassée si le temps veut bien, une fois de plus, être de la partie.

Favorisant la course des enfants, privilégiant délibérément l'aspect populaire de la course à pied, les organisateurs ont pour objectif principal de promouvoir le sport chez les jeunes. Par le biais des écoles et de toutes les associations sportives, toutes les initiatives allant dans ce sens sont encouragées. Par une pratique régulière, les enfants doivent découvrir le sport et le goût de l'effort.

Quant aux adultes, la course à pied est un moyen facile de rester en forme, de "dialoguer" avec son corps, de perdre peut-être quelques kilos superflus.

Dès septembre prochain, nous programmerons à nouveau une sortie collective le dimanche matin sur les chemins de campagne où chacun ira à son rythme, selon ses possibilités. Vous y êtes cordialement invités.

L'an dernier, nous nous sommes parfois retrouvés une quarantaine, petits et grands, au départ à 9h00 vers les tennis.

Venez nombreux cet automne partager notre passion et préparer vous aussi votre "Peaugrette", ce nom maintenant bien connu dans notre région et même au-delà, que l'on espère entendre encore longtemps.

Les organisateurs.

PHARMACIE D. GAUTHIER

Le Village
Lotissement «Chanterelles»
07340 PEAUGRES

du lundi 14h.30 au samedi 12h.00

Tél. 75 67 32 91

ÉLECTRICITÉ et MÉCANIQUE

Ets L. LAPIZE de SALLEE

MAGASIN DE VENTE
- Tout l'appareillage électrique d'installation. Câbles et fils.
- Moteurs électriques

ATELIER
- Constructions mécaniques.
- Atelier de rebobinage moteurs
- Réparations mécaniques..

SERVICE DE DÉPANNAGE
Zone Industrielle de Marenton - B.P. 155 - 07104 ANNONAY
Tél. : 75 69 22 00 - Fax : 75 32 10 21

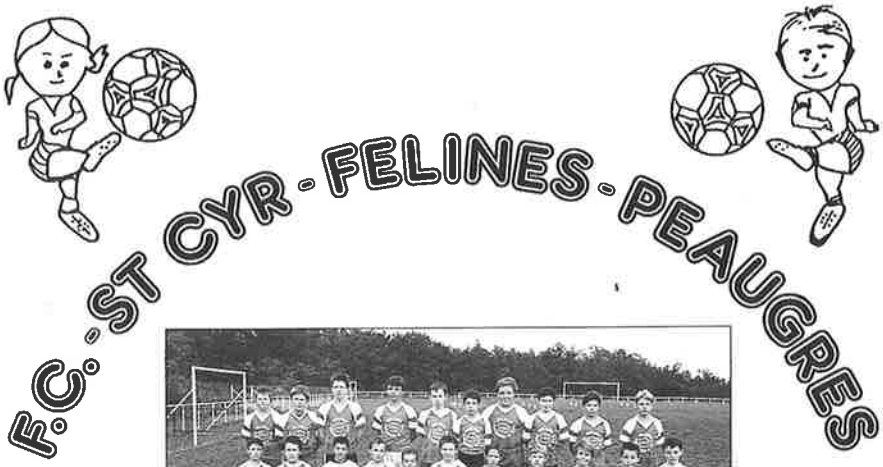

Equipe Pupilles - Benjamines

La saison 1991-1992 a été un excellent cru pour la plupart des équipes et plus particulièrement pour :

- Les **poussins** qui ont accédé à la catégorie supérieure du District Drôme-Ardèche et qui ont disputé la finale régionale de la Coupe Nationale, leur permettant de côtoyer des clubs tels l'AS ST-Etienne et l'Olympique Lyonnais.
- Les **vétérans**, champions du Groupe Nord du District Drôme-Ardèche et finalistes de la Coupe Drôme-Ardèche.
- Les **féminines adultes à 7**, championnes du Groupe Nord du District Drôme-Ardèche.
- **Les féminines adultes à 11**, gagnantes de la Coupe Rhône-Alpes (fait sportif exceptionnel pour un petit club).
- L'**ensemble des féminines adultes** obtenant par le District Drôme-Ardèche la récompense du meilleur club de l'année.
- Les **féminines adultes à 11**, obtenant le prix du Fair-Play pour la saison en cours et le prix du Comité Directeur de la Ligue Rhône-Alpes pour n'avoir encouru aucune sanction pendant trois saisons (suivant à la lettre les consignes de ses dirigeants et l'esprit du club).

Comme le District Drôme-Ardèche, la municipalité de Peaugres a reconnu le mérite de la section féminine en lui accordant une subvention exceptionnelle.
Les dirigeants du club ne peuvent que souhaiter que la saison 1992-1993 soit de qualité égale et que les plus de 200 licenciés répartis en 16 équipes représentent dignement nos trois villages.

Toutefois, la politique du club reste avant tout la pratique du football par tous et dans un bon esprit.

Il est à noter que, pour la saison 1992/1993, les équipes du club n'évoluent plus sur le stade de Félines pour cause de réfection de la pelouse.
Cet état de fait entraîne le déroulement de tous les matchs des équipes à 11 à St-Cyr et, grâce à la compréhension de la commune qui a aménagé des vestiaires dans la Maison du Temps Libre, du maximum des matchs des équipes à 7 à Peaugres.

Les seuls points noirs du club à l'heure actuelle s'avèrent être le manque de motivation de beaucoup de licenciés pour les manifestations extra-sportives, pourtant indispensables pour avoir des finances saines et pour l'encadrement des équipes ; et le peu de présence des parents aux rencontres des week-end !

Les dirigeants qui ne sont actuellement qu'une petite vingtaine, alors qu'il faudrait 30 à 40 personnes pour gérer convenablement le club, sont donc suffisamment occupés et ils espèrent que chacun retrouvera la motivation nécessaire à la bonne marche de notre société.

Toute personne qui se sent une âme de dirigeant peut contacter le Président Roland Duchamp, au **75.34.85.01**

Gymnastique Volontaire

Toujours aussi dynamique

La G.V. est pour les dames et messieurs de 17 à 77 ans. Cette année 92-93, 58 licenciés répartis sur 2 cours le mardi matin de 9h00 à 10h00 et le mardi soir de 20h15 à 21h15, sous la houlette de Marie-Josée SCHWECKLER.

- **Activités annexes :**
  - **Marche** : les vendredis de 13h00 à 16h30.
  - **Course à pied**, entraînement à la Peaugrette : les jeudis (à partir d'avril) à 20h00.
- **Randonnée familiale**, la journée avec pique-nique, qui a eu lieu le dimanche 18 avril.
- **Initiation au golf** : un cours de 2 heures.

- **G.V. enfants : en projet.**

Elle s'adresse aux enfants de 5 à 10 ans ; elle propose des activités physiques pour favoriser le développement de l'enfant et créer un intérêt durable de la gym de loisir. Marie-Josée a suivi deux stages de formation, pré-instructeur et U.V.5 enfants. Espérons que l'on pourra ouvrir une section à la rentrée 93 ?

Composition du bureau :

Présidente : Christiane VEYRE
Vice-présidente : Véronique GARNIER
Secrétaire : Brigitte DESPINASSE
Trésorière : Kathy BAROU

Judo Club de Peaugres

Une dépêche vient de nous arriver : "Un judoka peaugrois est monté sur la plus haute marche du podium, ce matin, à Atlanta (J.O. 96)... Pourquoi pas !!".

Suite aux brillants résultats des J.O. de Barcelone, beaucoup de jeunes , et de moins jeunes, ont voulu suivre les traces de Nowak, Fleury, Damaisin, Tayot. En effet, notre effectif cette année est en progression : le cap des 60 licenciés est dépassé.

Depuis maintenant 3 ans, le club est entraîné par Emmanuel Petit, judoka du Dojo Romanais, ceinture noire 3ème Dan, ses conseils avisés portant leurs fruits. En effet, les résultats de ce début de saison sont très prometteurs.
Le club se classe 13ème, devant Davézieux et Privas, sur les 46 clubs du comité Drôme-Ardèche.

Les résultats individuels sont tout aussi intéressants :

- *Tour poussin et compétition départementale :*
  - Tony et Eddy CHENEVIER
  - Martin PAYS
  - David et Stéphane ZACHE
  - Bastien et Benjamin SEIVE
  - Aurélien DURANTON
  - Franck VEYRE
  - Aurélien PERRET
  - Yannick MOURZELAS...

... se sont honorablement classés.

- *Adultes :*
  La fin de saison dernière s'est terminée en apothéose à Grenoble avec :
  - Vincent CAVAGNA : 1er
  - Patrick GAGNAIRE : 3ème
  - Franck BADEL : 3ème
  - Marie-Line TORRESIN : 3ème
  - Karine DESGRAND : 3ème
  - Cédric BADEL : 3ème
  - Nathalie BADEL : 5ème

Cette saison, notre Cécil NOWAK (alias Anne FAURE) a passé 2 tours au championnat inter-régional à Dijon, performance excellente en sachant qu'elle échoue aux portes du championnat national.
Guillaume GOBERT a fini 3ème à Grenoble en ligue Dauphiné-Savoie, et a ainsi obtenu son billet pour Dijon en inter-région.
Cette année, le club participe ardemment au projet Jeunesse et Sport des CATE. Ce projet a pour but de faire connaître à des enfants un sport, en l'occurrence le judo, qu'ils ne connaissent que peu ou pas :

- Premier trimestre : cycle scolaire
- Deuxième trimestre : cycle périscolaire
- Troisième trimestre : cycle périscolaire

Les 2 premiers cycles sont financés par Jeunesse et Sport, le 3ème conjointement par le club et le bénéfice dégagé par la Peaugrette.

Entraînements :

- *Débutants enfants :*
  Mercredi de 14h00 à 15h00
- *Poussins-Benjamins :*
  Mercredi de 15h00 à 16h30
  Vendredi de 18h00 à 19h30
- *Minimes - Cadets - Espoirs :*
  Mercredi de 16h30 à 18h00
  Vendredi de 19h30 à 21h00 avec les adultes.

Composition du bureau :

Président :	Jean-Claude COMBE
Vice-Président :	Michel ROUCHON
Trésorière :	Mireille GILLET
Trésorière-Adjointe :	Nathalie BADEL
Secrétaire :	Karine DESGRAND
Secrétaire-Adjointe :	Estelle DESGRAND

Téléphones utiles :

75.67.32.83 ou 75.34.86.55

Tennis
Le Club dans le Village

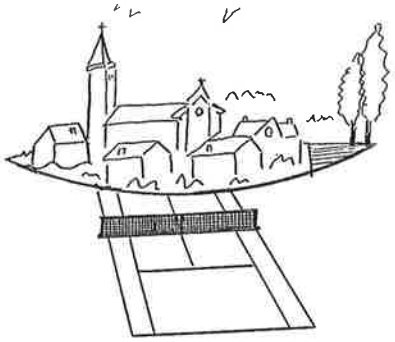

Par son effectif (134 adhérents dont 86 adultes et 48 enfants), le club répond à un besoin puisqu'il offre la possibilité de trouver, sur la commune, une structure où l'on peut pratiquer, à son gré, le Tennis de son choix.

Avec l'accueil des scolaires et la mise en place d'un stage aux vacances de Pâques pour les enfants licenciés ou non, il s'ouvre à tous les enfants du village.
Par son école de tennis encadrée par des bénévoles, il contribue à la vie socio-éducative.
Par sa participation aux divers championnats organisés par le Comité Drôme/Ardèche, il permet aux plus "mordus" de "s'affronter".
Par son tournoi Jeunes Open, depuis 87, il contribue à promouvoir le tennis chez les enfants.
Il s'associe aussi volontiers aux manifestations organisées par le Comité des Fêtes. Sans aucun doute, le club de Tennis s'intègre bien dans le paysage social de la commune.

Si vous souhaitez participer activement à sa vie, vous y inscrire pour jouer ou tout simplement vous renseigner, n'hésitez pas à appeler un membre du bureau :

- *Présidente :* Monique CAILLET - 75.34.83.82
- *Vice-Présidente :* Nicole ARCHIER - 75.34.83.92
- *Secrétaire :* Christiane CHIROL - 75.34.80.90
- *Trésorier :* Bruno ARCHIER : 75.34.83.92

Association Communale de Chasse
de Peaugres

Notre association compte 66 sociétaires avec Bruno Fauriat, le dévoué garde-chasse. Nos souhaits, à l'approche de l'ouverture de la saison 93/94 : nous voudrions que les chasseurs prennent peu à peu conscience de la nécessité de préserver ou restaurer les espaces naturels, en devenant gestionnaires et aménageurs d'un patrimoine qui subit des agressions liées aux progrès technologiques.

Les opérations de repeuplement coûtent très cher, il semble que seule une gestion très stricte des populations naturelles, accompagnée d'aménagements appropriés, soient les solutions pour sauvegarder les espèces.
De nombreux chasseurs l'ont compris, c'est ainsi que des actions ont été entreprises avec l'aide de quelques sociétaires de bonne volonté, pour ce qui concerne le lapin. Lorsqu'il pullulait, il était le véritable sauve-bredouille du chasseur, c'est encore aujourd'hui un gibier fort prisé. Sa disparition totale en certains endroits a sonné le glas, c'est pour cela que nous avons mis en place des aménagements cynégétiques, quelques terriers et principalement un parc de prélachage de 100 m² au lieu-dit "les Bierats". Espérons que tous ces travaux ne seront pas réduits à néant par la maladie ou par certains chasseurs nullement concernés.
L'ouverture se profile à grands pas, nous avons prévu de lâcher du lièvre, faisan, perdrix, sur tout notre territoire.

Chevreuil tué par Serge ROUX en présence du doyen Joseph FAURIAT. Saison 1992-1993.

Chevreuil tué par Didier SERAYET. Saison 1992-1993.

En vous signalant qu'avant tout, le plaisir de la chasse se complète par le respect de la nature, le travail des chiens, et bien évidemment le casse-croute !

Alors, amis chasseurs, nous vous souhaitons une bonne ouverture, une excellente saison de chasse et à très bientôt.

André MESCLON.

◆

Bureau :

Président : M. André MESCLON - Montanet - 07 Peaugres - Tél. 75.34.81.69
Vice-Président : Serge GUION
Trésorier : Richard SERRANO
Trésorier Adjoint : Didier SERAYET
Secrétaire : M. Gérard SASSOLAS 07 Peaugres - Tél. 75.67.31.61
Secrétaire adjoint : M. Joël MONTABONNET - 07 Peaugres
Membres actifs : MM. Jean-Noël CROZET - Aimé GIRARD Serge ROUX - David BACQUET

Peaugres Art et Culture

Salon Art et Culture : 4ème édition

Mille neuf cent quatre-vingt treize étant l'année de la pierre, le thème proposé ce 14 mars était "Pierre et Terre".

Au cours de cette manifestation, deux inaugurations étaient au programme :

- Un panneau représentant toutes les associations et peint par le Groupe des Jeunes animé par Bernard CASTELOOT.
- Une sculpture "Point de Fuite", exécutée par Bruno SALLEE. Cette œuvre veillera désormais sur l'espace sportif et culturel de notre village, peut-être un jour le point de départ d'artistes ou sportifs de renom, et souhaitons à Bruno d'ouvrir la marche.

Nous remercions les Ets BELLEVEGUE, Christian GRANGE pour la mise en place de cette sculpture, ainsi que M. Louis COMBE pour le prêt du local.

Lors de ce salon, notre commune était largement représentée, puisqu'on pouvait rencontrer Claude et Paul BURGET, Marina LASCOMBE, Mmes SEITIER et LASCOMBE, Martine NOGARET, Corinne BARRE, Bruno SALLEE et Sylvie VEYRE pour la décoration florale de la salle.

Aujourd'hui nous préparons déjà le 5ème salon qui se déroulera le 2ème dimanche de mars 1994.

De nouvelles activités : vannerie, peinture, sculpture..., pourront être mises en place. Veuillez nous consulter.

Les membres du bureau :

Président :	Guy FAURE
Vice-Présidente :	Annick GARNIER
Trésorier :	Guy SERAYET
Secrétaire :	Muriel GARNIER
Membres :	Simone BRONDEL Bernard CASTELOOT Laurent PIRAT Bruno SALLEE.

Théâtre des Baladins

La saison 92/93 est terminée. Comme les années précédentes, l'ambiance fut chaude aussi bien sur scène qu'en coulisse.

Devant le nombre croissant des spectateurs chaque année, la troupe a dû pour la seconde fois rejouer une séance supplémentaire.

Dès à présent, les 18 comédiens se mettent en quête des œuvres qu'ils interprèteront. Les répétitions commenceront dès septembre, plus tôt que les années précédentes, afin d'améliorer la qualité du spectacle tout en restant, comme le veut la tradition, dans les pièces comiques.

Bibliothèque Communale

"Le Clos du lecteur"

En octobre dernier, la bibliothèque organisait, à l'occasion de "la fureur de lire", une journée d'animation.

Suzanne de ARRIBA, romancière, s'était associée à cette opération. Toute la journée du samedi, elle a dialogué avec les lecteurs, présenté et dédicacé ses livres.
"L'enfant du Rhône", "Terre sauvage", "Augustin mange-lune" et *"les feux du solstice"* sont désormais disponibles à la bibliothèque.

Ce fut également l'occasion de présenter le logo de la bibliothèque (logo réalisé par Delphine DUCHAMP) et de récompenser les jeunes qui avaient réalisé une maquette.

Le pin's du "Clos du lecteur" est en vente à la bibliothèque au prix de 20 francs.

Cette année, la bibliothèque a participé notamment à l'organisation, avec l'association "Peaugres Art et Culture", de la soirée théâtrale *"Le Misanthrope"* de Molière joué à la salle Saint-Jacques le 21 novembre, et du "4ème salon Art et Culture" le 14 mars à la Maison du Temps Libre.

Félicitations à Dominique MARON et Josette TORRESIN qui ont suivi les cours dispensés par la B.C.P. et qui ont obtenu, avec succès, leurs diplômes de bibliothécaire.

◆

Renseignements pratiques :

- Depuis 1988, la bibliothèque est associée avec la B.C.P. (Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Ardèche), ce qui permet un renouvellement permanent des livres (chaque trimestre, plus de 800 livres nouveaux sont laissés en dépôt).
- L'adhésion est faite pour une année, à compter du jour d'inscription. Pour l'année 93, elle est de 35 F. par famille.
- Le prêt est de trois livres par personnes pour une durée de trois semaines.
- La bibliothèque est située rue principale, face au centre commercial.

Horaires d'ouverture :

- Mercredi de 14h00 à 15h00.
- Samedi de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 15h00.

Composition du bureau :

Président :	Guy SERAYET
Vice-Présidentes :	Liliane PIRAT Christiane FARE
Secrétaire :	Nicole RANDON
Secrétaire adjointe :	Josette TORRESIN
Trésorière :	Christiane JURDIC
Trésorière adjointe :	Danielle ALIBERT

Guy SERAYET

DADDY COOL
Restaurant - Pizzeria
Ouvert tous les Jours, sauf Lundi
Pont-Martinet
07340 PEAUGRES ☎ 75.67.30.17

AD-HOME
Au service de votre bien-être !
LE SYSTEME DE MOTORISATION DES VOLETS BATTANTS
07340 PEAUGRES - Tél. 75 67 31 99 - Fax 75 67 32 78

ONYX MASSE
La marque de la propreté

Verenay - 69420 AMPUIS

Tél. 74 57 18 59 - Loc. Bennes : 74 56 17 39

Automobiles DU LIMONY
CONCESSIONNAIRE
Route de Lyon
07430 Davezieux
Tél. 75 33 20 21

LABORATOIRE PROFESSIONNEL
VENTE - PHOTO - VIDEO
PORTRAITS - MARIAGES
INDUSTRIE - PUB
1, Avenue de l'Europe - 07100 ANNONAY
75 33 50 60

L'ATELIER PHOTO
Philippe Nombret

Développement de Produits industriels

- Conseil en développement
- Conseil en informatisation

CAO - DAO - CFAO

07340 PEAUGRES
Tél : 75 67 33 55 Fax : 75 67 33 92

TRAVAUX PUBLICS
TRANSPORTS

Entreprise MOUNARD sarl

Suc de vaux - 07430 DAVEZIEUX - Tél. : 75 33 17 14

MOUTOT BATIMENT

SARL au capital de 400.000 F.

Batiment • Taille de Pierre • Restauration
Ouvrages d'Art • Goudronnage

Les Hautes Rembourdes - 38370 SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE
☎ 74.56.45.26 - ☎ voiture : 72.55.65.31 - Fax 74.56.47.18

MOUTOT GENIE CIVIL

SARL au capital de 200.000 F.

Terrassement • Démolitions • Assainissement
Location de Matériel

07340 SAINT-JACQUES D'ATTICIEUX - **☎ 74.87.11.74**

Association des Parents d'Elèves

de l'Ecole Privée Mixte de Peaugres

Fête de juin.

Cette association regroupe 115 familles.
L'A.P.E.L. remercie Mmes GRANELL et FARE, et M. BELLEVEGUE qui ont dû quitter le bureau. Elle accueille Mme GLEIZOLLES.
La subvention municipale, les recettes du loto et de la fête de juin permettent à l'A.P.E.L. de financer en partie de nombreuses activités extra-scolaires..

BILAN DE L'ANNÉE 91/92 :

- **16 décembre 91** : Spectacle de Noël animé par le magicien Melkior.
- **31 janvier 92** : Sortie de ski de fond à Villard de Lans - CM_1, CM_2 -
- **7 février 92** : Spectacle de marionnettes à fil "Le joueur de flûte".
- **6 mars 92** : Mime sur l'arbre présenté par la Forêt des Contes et offert par les associations Bibliothèque et Art et Culture.
- **12 mars 92** : Création de l'Arboretum. 110 arbres plantés par les élèves, aidés par du personnel de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.
  Celle-ci a offert un rallye de l'environnement à la Croix de Bozon le 2 juin 1992 pour les CM_2.
- **18 mai 1992** : Visite du Safari-Parc par les classes maternelles et CP.
- **21 mai 1992** : Visite de l'usine CEREAL par les CE_1.
- **24 mai 1992** : Fête des Vieux Métiers. Participation d'une vingtaine d'élèves.
- **4 juin 1992** : Cirque BOUGLIONE à Annonay pour toutes les classes.
- **9 et 16 juin 1992** : Les Accrobranchés dans le Fayet pour les CE_2, CM_1, CM_2, financés en partie par la Peaugrette.
- **16 juin 1992** : L'Aven Marzal pour les CP et CE_1.
- **23 juin 1992** : Visite de l'Ecluse à Sablons pour les CE_2, CM_1, CM_2.

Plusieurs contrats d'aménagement du temps de l'enfant ont pu être établis en accord avec la municipalité et les associations locales :
- *1er trimestre* :
  Activités physiques d'expression : CP et maternelle GS.
- *2ème trimestre* : Judo : CM_1, CM_2.
- *3ème trimestre* :
  Sport collectif : CM_1, CM_2, CE. - Tennis : CE.

Cours d'anglais : La municipalité a financé 50 heures. L'A.P.E.L. a financé 42 heures.

Actuellement, l'A.P.E.L. prépare une classe de découverte à St Privat pour les CM_2 en septembre 1993.

Arboretum.

Composition du Bureau 92/93 :

Présidente :	Louise-Marie PERROT
Vice-Président :	Denis FRANC
Trésorière :	Isabelle CROZET
Trésorière Adjointe :	Cécile BATTANDIER
Secrétaire :	Sylvie BEDOCK
Secrétaire-Adjointe :	Michèle SERVE
Membres :	Danielle ALIBERT Maryline GLEIZOLLES Françoise MAITREJEAN Marie-Claude MOUSTIER Chantal VIAL

L'A.P.E.L. renouvelle ses remerciements à tous les parents qui participent pour la catéchèse, les promenades, les voyages, les travaux et les fêtes.

Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié de Peaugres fête son troisième anniversaire et s'adonne à la détente par la pétanque, les jeux de cartes, les sorties périodiques et les retrouvailles lors de réunions amicales, tournois de boules ou de belote, avec parfois les clubs voisins.

Sa vitalité n'est plus à démontrer car une bonne soixantaine d'adhérents se retrouvent chaque mercredi à la Maison du Temps Libre pour partager dans la joie et la bonne humeur.

Lors de l'assemblée générale du 8 février dernier, le conseil d'administration et le bureau ont été reconduits pour un nouvel exercice, à savoir pour le bureau :

Président :	André BLACHIER
Vice-Président :	Aurélien BOMBARDIERI
Trésorier :	Jean VIAL
Secrétaire :	Alfred GAGGIOLI

Les Informations Pratiques

Mairie de Peaugres :

Tél. : 75.34.80.74
Secrétaire : Annick GARNIER
Ouvrier municipal :
M. Jean-Pierre MONTABONNET
Jours et heures d'ouverture au public :
lundi, mercredi et jeudi de 13h.30 à 17h.30, samedi de 8h.00 à 11h.00.

Lorsque la mairie est fermée au public, c'est pour permettre à la secrétaire de travailler sur des dossiers importants. Ne pas déranger, c'est respecter son travail. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pompiers :

Tél. 18
Centre de Premier Secours à Serrières.
Tél. 75.34.00.18

Gendarmerie :

Tél. : 17
A Serrières, tél. 75.34.02.02

E.D.F. :

Agence d'Annonay, tél. 75.33.21.55
Dépannage, tél. 75.33.13.77

Eau et Assainissement :

CISE, La Rochette, BP 9
07300 Saint-Jean-de-Muzols, tél. 75.08.12.43

Recette Rurale La Poste

Résidence Chanterelles
Receveur : M. CARRE
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h.00 à 12h.00 et de 13h.30 à 16h.30, le samedi de 9h.00 à 12h.00.
Départ du courrier : à 15h.45, sauf le samedi à 11h.45.

Culte Catholique :

Presbytère à Peaugres, tél. 75.34.80.58
Curé de la Paroisse : Jacques GACOGNE

Ecole Publique Mixte :

Tél. 75.34.84.81
Directrice : Mlle Isabelle BOUDRIOT

Ecole Privée Mixte :

Tél. : 75.34.83.60
Directrice : Mlle Brigitte XAVIER
Trois classes maternelles, cinq classes primaires.

Perception :

Serrières, tél. 75.34.00.55
Percepteur : M. FAURE
Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h.00 à 12h.00 et de 13h.30 à 17h.00, le vendredi de 8h.00 à 12h.00 et de 13h.30 à 16h.30.

Equipement :

Subdivision d'Annonay, tél. 75.33.24.76
Directeur : M. ROSSIGNOL

Assistante Sociale :

Mme Nadine GOUDARD assure une permanence le 1er mardi de chaque mois en mairie de 14h.00 à 15h.00.
D'autres permanences sont assurées à Serrières, renseignements en Mairie.

Enlèvement des ordures ménagères :

Tous les lundis matins sauf **si lundi est férié**, la collecte des ordures a lieu le **mardi** matin.

Pompes Funèbres :

Non concédées à une entreprise.

Cimetière :

Concession possible de 30 ans à perpétuité.
Pour tous renseignements, s'adresser en mairie.

Récupération du verre :

Une benne de récupération de verre est en place en dessous du terrain de tennis.

Nous tenons à remercier tous les annonceurs qui, par leur participation, ont permis la réalisation de cette publication. Nous vous invitons à leur réserver vos achats.
Nous remercions également M. Philippe NOMBRET qui a réalisé la photo permettant d'illustrer la 1ère page de couverture, ainsi que M. Guy FAURE qui a fourni les photos pour la 4ème page de couverture.

VOS PAPIERS ... Comment les obtenir ...

Pièces d'identité	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, noms et prénoms	Gratuit	Enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait d'acte de naissance de français nés à l'étranger	A demander au Service Central d'Etat Civil - BP 100 44035 Nantes Cedex	Indiquer date de naissance, noms et prénoms	Gratuit	Enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date du mariage, vos noms et prénoms	Gratuit	Enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait d'acte de décès	Mairie du décès ou du domicile du défunt	Date du décès, nom et prénoms, lieu du décès	Gratuit	Enveloppe timbrée à votre adresse
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou carte d'identité + certificat du praticien	Gratuit	Dans les trois jours qui suivent la naissance
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat de décès	Gratuit	Dans les 24 h qui suivent le décès
Fiche d'Etat Civil (familiale ou individuelle)	N'importe qu'elle Mairie ou Commissariat de Police	Livret de famille ou extrait de naissance	Gratuit	Délivrance immédiate Fiche de Nationalité française (CNI)
Duplicata de livret de famille	Mairie du mariage	Etat-Civil des conjoints et des enfants (en cas de divorce : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata)	Gratuit	Délivrance immédiate.
Certificat de concubinage	Mairie du domicile	Deux témoins étrangers à la famille - avec CNI	Gratuit	Délivrance immédiate
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal, avec carte d'identité	Gratuit	Délivrance immédiate
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Carte d'identité ou livret de famille, justification de domicile (quittance de loyer ou E.D.F.)	Gratuit	Avoir 18 ans avant le 28/2 de l'année en cours
Carte nationale d'identité valable 10 ans	Mairie du domicile	2 photos d'identité, 1 timbre fiscal à 150 F, le livret de famille, justificatif de domicile	Timbre fiscal à 150 F	Délivrance sous huitaine.
Renouvellement de la carte nationale d'identité	Mairie du domicile	Ancienne carte, 2 photos d'identité, le timbre fiscal, justificatif de domicile et livret de famille	Timbre fiscal à 150 F	Délivrance sous huitaine.
Passeport valable 5 ans	Mairie du domicile	Carte d'identité, timbre fiscal à 350 F, 2 photos d'identité, justificatif de domicile et livret de famille	Timbre fiscal à 350 F	Possibilité d'inscrire les enfants sur le passeport des parents s'ils n'atteignent pas l'âge de 15 ans pendant la validité du passeport (5 ans). Délivrance sous huitaine.
Renouvellement passeport	Mairie du domicile	Passeport périmé (2 photos d'identité), timbre fiscal à 350 F et livret de famille	Timbre fiscal à 350 F	
Sortie du territoire délivrée aux mineurs	Mairie du domicile	Livret de famille plus carte d'identité du mineur	Gratuit	Demande doit être faite par les parents
Casier judiciaire	Casier judiciaire national - 107, rue de Landrau 44079 Nantes - cedex	Etat Civil et adresse	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée pour le retour
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'instance du domicile (Annonay)	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée pour le retour
Copie conforme	Mairie du domicile	Présenter la copie et l'original	Gratuit	
Permis de conduire	A compter du 1er avril 1993		330 F	

CARTES GRISES

(à compter du 1er mars 1993)

PRÉFECTURE	véhicules neufs et de - de 10 ans	véhicules de + de 10 ans
Voiture particulière (par CV)	180 F	90 F
Camion et tracteur routier (par CV à partir de 3,5 t de P.T.C.	90 F	45 F
Motocyclette (par CV)	90 F	45 F

Rencontre avec Bruno SALLÉE

Un Art particulier

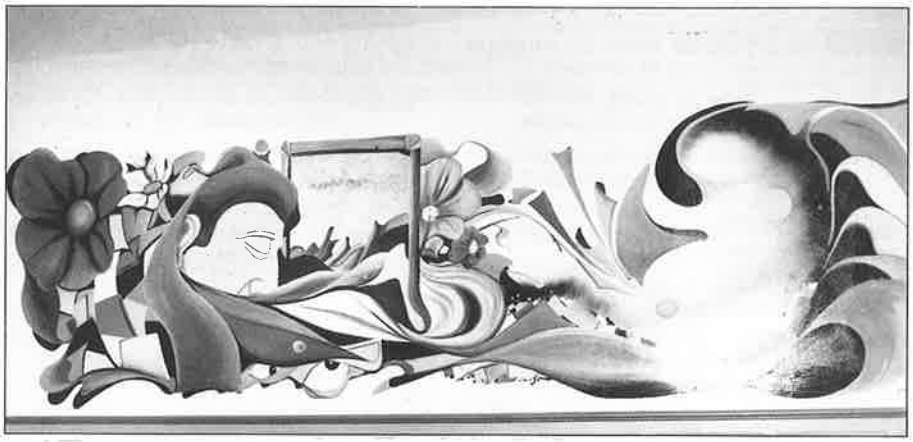

Depuis 1989, le nom de Bruno Sallée est associé à de nombreux salon d'Arts Plastiques. Il y a quatre ans, nombreux étaient les habitants de Peaugres à découvrir sa passion pour la peinture.

Les trois premières années, il a su s'affirmer dans le domaine du figuratif. On constate, depuis quelques temps, une mutation dans son style.
Il a accepté de nous en parler davantage :

Bruno, où trouves-tu les sources d'inspiration des trois premières années ?
«Le déclic de créer est venu grâce à une certaine personne. A partir de croquis, esquisses, j'ai imaginé et modelé un environnement qui n'existe pas. Cette première période, qui a duré trois ans, correspond à la phase de la Muse. Interpréter et projeter sur la toile, avec mes brosses, mon propre regard face à cette personne.»

As-tu ressenti une évolution durant ces trois années ?
«Oui, pour les toiles, j'ai voulu affiné mes couleurs, mes choix de teintes, tout en restant moi-même. Je me sers aussi de l'œil extérieur (expositions) pour avancer dans cette discipline. Actuellement, j'utilise la peinture à l'état primaire avec beaucoup de rythmes et très peu de couleurs (3 maximum).»

Et les fresques ?
«Cela relève du côté graphisme puisqu'elles s'adressent au public ; le support étant toujours la peinture, mise en application à la brosse. J'ai réalisé plusieurs œuvres dans la région : "Eduquer" - collège Saint-Joseph à Bourg-Argental, "Rêves" - salle Saint-Jacques à Peaugres (photo ci-dessus), et de nombreuses autres pour des particuliers.»

Dimanche 14 mars, à l'occasion du quatrième salon Art et Culture, nous avons inauguré une de tes œuvres : *"Point de fuite"* qui siège aux abords de la Maison du Temps Libre. Peux-tu nous en parler davantage ?
«Ceci n'est pas une sculpture, mais un volume qui comporte trois dimensions. Je n'ai pas supprimé de la matière (sculpter) mais j'ai ajouté, c'est à dire : modelé, coulé, taillé, poncé... Cela représente trois mois de travail. Je suis incapable de préciser le nombre d'heures, mais ce n'est pas le but quand on s'investit à fond dans un tel projet.»

Pourquoi une telle réalisation offerte aux habitants de Peaugres ?
«Cela faisait très longtemps que j'éprouvais le besoin de créer une œuvre imposante. Mais, manquant d'espace et de moyens financiers, je n'ai pu, jusqu'à l'été 92, réaliser ce rêve. A cette date, j'ai présenté trois projets à la municipalité et "point de fuite" a été retenu. Grâce à ce soutien financier, j'ai pu concrétiser mon envie. A cette occasion, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé ou conseillé, en particulier mon père, Jacques SALLÉE, Louis COMBE et Denis BADEL. C'est pour cette raison que j'en fais don à la commune de Peaugres.»

Que représente-t-elle vraiment ?
«Elle est composée de deux éléments : le drap et l'homme. L'extrémité du drap symbolise la mère (naissance, éducation, avenir...) ; cela va dans un ordre croissant : permettre à l'enfant de prendre son envol et devenir adulte (homme), en respectant son drapage. Dans cette œuvre qui représente le point de fuite "de la vie à la mort" ou " de la mort à la vie", chacun d'entre nous peut s'identifier.»

Après cette sculpture, qu'envisages-tu pour l'avenir ?
«Voir ailleurs, rencontrer d'autres personnes, me faire connaître à travers les expositions, progresser dans ce milieu en me faisant plaisir et en restant moi-même.»

Par ses œuvres (toiles, fresques, sculptures...) ou ses expositions, Bruno s'est façonné un style assez particulier. En quatre ans, il nous a présenté un éventail divers de ses œuvres ; mais, rassurez-vous, il sait qu'il n'a pas encore épuisé toutes ses ressources, bien au contraire. L'avenir appartient à notre jeune créateur.

Guy SERAYET.

HORLOGERIE BIJOUTERIE
Ets MONTAGNE
Briquets - Stylos ST DUPONT
Articles Cadeaux • Atelier de réparation
37, Avenue Gabriel Péri - 38150 ROUSSILLON - **Tél. 74.86.25.51**

Plâtrerie - Peinture
Décoration
Cloisons sèche

Entreprise SEITIER

Rue des Catherines
SABLONS
38550 LE PÉAGE DE ROUSSILLON
Tél. 74.84.34.09
Tél. 74.84.22.29
Fax 74.84.28.26

HÔTEL RESTAURANT

LE BON GÎTE

PISCINE - TERRASSE

- Choix de menus de 60 F à 130 F
- Carte
- Deux salles pour banquets, séminaires, repas de famille, etc.

Grande-Rue - 07340 PEAUGRES - Tél. 75 34 80 44

La Toque Friande

ESPACE RESTAURATION TRAITEUR
sarl Tracoulat - Agréé toutes Réceptions
Location Réservation
75 67 33 40 ou 75 34 04 31

CALLI PRO

LE CONCEPTEUR DE VOTRE BULLETIN MUNICIPAL
Mise en page - Infographie - Edition
Magazines - Catalogues - Plaquettes - Brochures
38150 ROUSSILLON **Fax 74 84 47 12 - Tél. 74 84 40 33**

49